

INO WIPES

Code : 1 706 1

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) 1907/2006

VERSION 3.0

DATE DE REVISION : 04/09/07

DATE D'IMPRESSION : 06/09/07

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale	INO WIPES
Utilisation du produit	
Secteur et type d'utilisation	Serviettes imprégnées PREPARATION DES TRAYONS AVANT LA TRAITE
Identification de la Société	
Fabricant	HYPRED S.A. 55, Boulevard Jules Verger B.P 10180 35803 DINARD Cedex - FRANCE Tél : +33 (0)2 99 16 50 00 Fax : +33 (0)2 99 16 50 20 e-mail : hypred@hypred.fr
Distributeur	TIMAC S.A Division HYPRED Rue de Lausanne 35 1950 SION Tél : 027 322 04 64 Fax : 027 323 13 19
Appel d'urgence	Office fédéral de la santé publique / Bundesamt für Gesundheit Tel : 031 322 96 38

INO WIPES

Code : 1 706 1

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) 1907/2006

VERSION 3.0

DATE DE REVISION : 04/09/07

DATE D'IMPRESSION : 06/09/07

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit n'est pas dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

Symbole(s) de danger(s) :

Non concerné

Risques principaux :

Peut provoquer une irritation oculaire.

Risques pour l'environnement :

Aucun effet dangereux sur l'environnement lorsque les précautions d'emploi sont respectées.

3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NATURE CHIMIQUE DU PRODUIT : Serviettes imprégnées

a - Substance(s) contribuant au(x) danger(s):

Non concerné

b - Autre(s) substance(s) dangereuse(s) au sens de la Directive 1999/45/CE:

30% <= Ethanol < 60%

c - Substance(s) non couverte(s) par les points a et b ayant des limites d'exposition professionnelle:

Non concerné

Substance(s) / Numéro(s) de CAS / Numéro(s) EINECS:

Ethanol / 64-17-5 / 200-578-6

Symbole(s)-Phrase(s) R :

Ethanol : F, R11

4 PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau :

Aucune mesure particulière nécessaire.

Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment avec un léger filet d'eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées.

Consulter systématiquement un ophtalmologiste s'il apparaît une rougeur, une douleur oculaire et / ou une gêne visuelle.

Ingestion :

Rincer la bouche.

INO WIPES

Code : 1 706 1

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) 1907/2006

VERSION 3.0

DATE DE REVISION : 04/09/07

DATE D'IMPRESSION : 06/09/07

Ne pas faire vomir.
Alerter un médecin.

Inhalation :

Amener à l'air frais.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques particuliers :

Placer loin du feu et de la chaleur.

Moyens d'extinctions recommandés :

Mousse, poudre, dioxyde de carbone.

Moyens d'extinctions à éviter :

Aucun à notre connaissance.

Mesures de protection :

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

6 MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Respecter les mesures de protection mentionnées à la section 8.

Respecter les mesures de protection mentionnées à la section 5.

Précautions concernant l'environnement :

Ne pas rejeter le produit directement à l'égout ou dans l'environnement.

Méthode(s) de nettoyage :

Petit déversement :

Récupérer dans un réservoir de secours.

Grand déversement :

Baliser et récupérer dans un réservoir de secours.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Aucune mesure particulière nécessaire.

Stockage :

Placer loin du feu et de la chaleur.

Matériaux d' emballage ou de flaconnage :

INO WIPES

Code : 1 706 1

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) 1907/2006

VERSION 3.0

DATE DE REVISION : 04/09/07

DATE D'IMPRESSION : 06/09/07

Polypropylène.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition :

D - Ethanol (100%) - MAK : 960 mg/m³ - Catégorie : II, 2 MAK - Kommission

D - Ethanol (100%) - MAK : 500 ppm - Catégorie : II, 2 MAK - Kommission

F - Ethanol (100%) - VLE : 9500 mg/m³ - INRS

F - Ethanol (100%) - VLE : 5000 ppm - INRS

F - Ethanol (100%) - VME : 1900 mg/m³ - INRS

F - Ethanol (100%) - VME : 1000 ppm - INRS

GB - Ethanol (100%) - OES (8h) : 1900 mg/m³ - Health & safety commission

GB - Ethanol (100%) - OES (8h) : 1000 ppm - Health & safety commission

USA - Ethanol (100%) - TLV-TWA : 1000 ppm - Catégorie : A4 ACGIH

Equipement de protection individuelle :

Protection des mains :

INO WIPES n'étant pas une préparation dangereuse, aucune mesure spéciale de protection n'est requise.

Protection des yeux/du visage :

INO WIPES n'étant pas une préparation dangereuse, aucune mesure spéciale de protection n'est requise.

Protection de la peau et du corps :

INO WIPES n'étant pas une préparation dangereuse, aucune mesure spéciale de protection n'est requise.

Mesures d'hygiène spécifiques :

Aucune.

9 PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: serviettes humides

Couleur : Blanche

Odeur : Alcool

Point de gel : -20 °C

Point d'éclair : Non applicable

Solubilité : Non applicable

pH pur : Non applicable

pH à 10 g/l: Non applicable

INO WIPES

Code : 1 706 1

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) 1907/2006

VERSION 3.0

DATE DE REVISION : 04/09/07

DATE D'IMPRESSION : 06/09/07

Masse volumique : Non applicable

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réaction(s) dangereuse(s) :

Aucune à notre connaissance.

Condition(s) à éviter :

Placer loin du feu et de la chaleur.

Matière(s) à éviter :

Aucune à notre connaissance.

Produit(s) de décomposition dangereux :

Aucun à notre connaissance dans les conditions normales d'emploi.

Ces indications sont fournies pour la préparation concentrée. L'application de la préparation sous sa forme diluée doit être effectuée en conformité avec les indications données par la fiche technique et le conseiller technique.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques relatives aux substances dangereuses :

Sans objet

INO WIPES n'est pas dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

Effets locaux

Contact avec la peau : Non dangereux par contact avec la peau.

Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation oculaire.

Ingestion : Risque improbable dans les conditions normales d'emploi.

Inhalation : Risque improbable dans les conditions normales d'emploi.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données écotoxicologiques relatives aux substances dangereuses :

Sans objet

Conclusion :

INO WIPES n'est pas dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

Autres indications :

INO WIPES

Code : 1 706 1

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) 1907/2006

VERSION 3.0

DATE DE REVISION : 04/09/07

DATE D'IMPRESSION : 06/09/07

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets :

Ne pas rejeter le produit directement à l'égout ou dans l'environnement.

Traitement des conditionnements :

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT TERRESTRE:

Rail/Route (RID/ADR)

Dénomination d'expédition : Non concerné

Classe:

N°ONU :

Groupe d'emballage :

N° d'identification du danger :

Étiquette :

TRANSPORT MARITIME :

IMDG

Dénomination d'expédition : Non concerné

Classe:

N°ONU :

Groupe d'emballage :

N° Fiche de sécurité:

Poluant Marin :

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le produit n'est pas dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

Symbole(s) de danger :

Non concerné

Substance(s) ayant donné lieu à la classification de la préparation :

Non concerné

Phrase(s) R - Phrase(s) S:

S25 : Eviter le contact avec les yeux.

16 AUTRES INFORMATIONS

INO WIPES

Code : 1 706 1

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) 1907/2006

VERSION 3.0

DATE DE REVISION : 04/09/07

DATE D'IMPRESSION : 06/09/07

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date de mise à jour et ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est le seul responsable.

Chapitre(s) modifié(s) par rapport à la version précédente :

REACH

Liste des phrases R visées aux points 2 et 3 :

R11 : Facilement inflammable.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche :

ACGIH

FDS Fournisseur

Health & safety commission

INRS

IUCLID

MAK - Kommission

Historique :

Version : 3.0

Annule et remplace la Version précédente 2.1